

Procès-verbal de l'exécutif du Comité de parents
Tenu le lundi 13 novembre 2023
Au CSSPI- 550, 53^e avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 2T7

PRÉSENCES

Présidente	Aline Forgues
Vice-président	Godwin Degoh
Trésorier	Hassene Siby
Déléguée FCPQ avec droit de vote	Melha Kamel
Déléguée FCPQ sans droit de vote	Bruno Dorilas
Déléguée CCSEHDAA	Aline Forgues

MEMBRES REPRÉSENTANT LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE :

Mtl-Est, de Pointe-aux-Trembles et des écoles spécialisées	Mélanie Drouin
Montréal-Nord et de Rivière-Des-Prairies	Maxime Gauthier
D'Anjou et de Saint-Léonard	Youssef Hassoune
Délégué CCT	Mohamed Azizi
Déléguée CCSEHDAA	Aline Forgues

INVITÉS :

Président 2022-2023	Omar M'Zir
D'Anjou et de Saint-Léonard 2022-2023	Nasr-Eddine Saih

Madame Aline Forgues agit comme présidente d'assemblée. Guylaine Bourget agit comme secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée et constatations du quorum

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 40. La Présidente fait lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.



2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 2 octobre 2023
4. Tour de table - Présentation
5. Explications détaillées du rôle de l'exécutif et du représentant
6. Résumé 2022-2023

7. Calendrier, heure et emplacement
8. Comité de sélection CCSEHDAA du 14 novembre 2023
9. Prévisions budgétaires
10. Rôle de chacun et ODJ du 20 novembre 2023
 - a) Accueil
 - b) Ordre
 - c) Gardien du temps
 - d) Fermeture de la salle
11. Rencontre réseaux
12. Varia
 - a) Suivi amendement à la régie interne
13. Date et heure de la prochaine séance
14. Levée de l'assemblée

Proposé par Mélanie Drouin

Appuyé par Maxime Gauthier

Que l'ordre du jour soumis soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajout de 2 points supplémentaires dans varia

- b) Suivi de la consultation sur la politique d'inscription des élèves
- c) École Alternative Albatros

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »



3. Adoption et suivi du procès-verbal du 2 octobre 2023

Il est proposé et appuyé

Que le procès-verbal du 11 mai 2023 soit adopté tel que rédigé.

Proposé par Hassene Siby

Appuyé par Melha Kamel

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »



4. Tour de table - Présentation

Madame Aline Forgues invite tous les membres du comité exécutif à se présenter. Chacun des membres, à leur tour, se présentent.



5. Explications détaillées du rôle de l'exécutif et du représentant

Madame Forgues réfère les membres à aller consulter les explications dans l'agenda pour le rôle et la fonction de l'exécutif et aussi pour les représentants.

Sommairement, le but du comité exécutif est de se réunir une semaine avant les séances du Comité de parents pour préparer adéquatement cette réunion.

La fonction du représentant est de représenter les parents de son école auprès du Comité de parents. Son mandat est d'écouter et de demander l'opinion des parents qu'il représente en ayant recours aux moyens qu'il juge appropriés pour obtenir le pouls de son milieu.

Elle informe les représentants de chacun des réseaux sur le format des rencontres réseaux qu'ils devront préparer en lien avec les enjeux communs qui seront choisis cette année. Il sera important que les dates de chacune des rencontres réseaux soient différentes unes de l'autre.

M. Hassene Siby mentionne les propositions qui avaient été proposées afin de s'assurer du bon déroulement des séances du Comité de parents :

- Il sera important de fixer la durée de chaque point à l'ordre du jour
- Fixer une heure de fin à maximum à 21h. À mi-rencontre vers 20h, faire le point sur l'avancement des discussions et les points qui restent à traiter.



6. Résumé 2022-2023

Mme Forgues explique le résumé 2022-2023 qui a été envoyés à tous les membres. C'est un sommaire des dossiers qui ont été traités, discutés et approuvés durant l'année 2022-2023.

Monsieur Maxime Gauthier soulève une question sur les sujets et enjeux qui ont été proposées pour l'année scolaire 2023-2024, et il voudrait s'assurer qu'il pourrait ajouter d'autres sujets pour sa rencontre réseaux.

Madame Forgues, mentionne que les thèmes proposés étaient en fait une liste de suggestions. Les dossiers à retenir seront votés lors de prochaines rencontres du Comité de parents.

- Aide aux devoirs
- Alimentation, traiteur et collations
- Fonds d'aide financière aux parents
- Communication école-parents
- Soutien et intégration des jeunes
- La sécurité autour des écoles est un dossier qui devrait revenir encore cette année, car c'est un enjeu prioritaire.

De plus, elle informe que ces rencontres réseaux peuvent être personnalisées avec des sujets qui concernent spécifiquement les membres parents de chacun des réseaux.



7. Calendrier, heure et emplacement

Les rencontres de janvier et février auront lieu en vidéoconférence.

Les rencontres pour les mois de décembre, mars, avril et mai se feront à chacun des endroits suivants, à des dates à confirmer avec le comité de parents;

- Au CSSPI (mars)
- École secondaire Anjou (en décembre à Anjou)
- École secondaire Antoine-de-St-Exupéry (en avril à St-Léonard)
- École secondaire Jean-Grou (en mai à Rivière-des-Prairies)

Pour le 13 juin, la rencontre aura lieu à l'école secondaire Calixa-Lavallée (Mtl-Nord).

Madame Forgues annonce que cette année, pour accommoder un parent qui vient de Verdun, les rencontres se feront en vidéoconférence pour elle et en présentiel pour tous les autres parents. Les rencontres qui se dérouleront au Centre de services pourront dorénavant être hybrides.



8. Comité de sélection CCSEHDAA du 14 novembre 2023

Les 2 membres du comité exécutif qui seront sur le comité de sélection sont : Godwin Degoh et Hassene Siby. Il y aura aussi Stéphanie LeBlanc, représentante de l'école Félix-Leclerc qui sera du comité de sélection.



9. Prévisions budgétaires

M. Hassene Siby prend la parole pour expliquer les prévisions budgétaires et le bilan du Comité de parents.

Pour l'année financière 2022-2023, nous avons reçu un budget de 11 000\$ et un solde des années passées de 31 343 \$ le tout pour un total de revenus disponibles de 42 343 \$. Des dépenses ont été faites pour un total de 17 623 \$. Ainsi, un surplus de 24 720\$ a été dégagé.

Pour l'année financière 2023-2024, nous débuterons avec le surplus de 24 720\$ auquel s'ajoutera le budget régulier de 16 848\$. Un revenu de 41 568\$ est disponible.

Des dépenses prévisionnelles de 17 530\$ ont été budgétées pour les frais de repas, les frais de déplacement des membres, les agendas et d'autres dépenses.



10. Rôle de chacun et ODJ du 20 novembre 2023

- a. ACCUEIL : Mme Forgues prend la parole pour demander aux membres du comité exécutif de se présenter 30 minutes avant la rencontre du Comité de parents et ce, pour accueillir les membres de chacun des réseaux.
- b. ORDRE : Mme Forgues demande aux parents de donner l'exemple en étant attentif, être à notre affaire et de laisser le droit de parole aux gens.
- c. GARDIEN DU TEMPS : Le gardien du temps pour cette réunion sera Godwin Degoh.
- d. FERMETURE DE LA SALLE : Elle demande que les représentants s'assurent de reprendre les cartons d'identification à la fin de la réunion et de s'assurer que chacune des tables soient propres à la fin de la soirée.



11. Rencontres réseaux

Les dates des rencontres réseaux seront choisies par chacun des membres parents des réseaux respectifs. Il sera important de s'entendre sur les dates pour ne pas faire chevaucher 2 rencontres réseaux dans la même journée.



12. Varia

Mme Forgues mentionne qu'un amendement sera fait à la régie interne pour indiquer que s'il y a un membre qui est le représentant de 2 écoles, il aura droit à 2 votes lors des élections, soit un par école. Il doit cependant, respecter le choix de chacune des écoles.

Elle parle aussi de la consultation qui est en cours sur la politique d'inscriptions des élèves. Les représentants doivent y répondre au nom de leur CÉ avec objectivité.

Un point sera discuté lors de la rencontre du Comité de parents en ce qui concerne la soirée de rencontre qui a eu lieu à l'école Albatros pour une école secondaire alternative l'an prochain.



13. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine rencontre des membres de l'exécutif aura lieu le 4 décembre 2023 à 18h30.



14. Clôture de la séance

À 20h38, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

